

CONCLUSIONS

Malgré la couverture rapide de cette étude, on peut tirer un certain nombre de conclusions provisoires de notre revue des actions de certaines sociétés canadiennes dans les situations de consolidation de la paix.

D'abord, il faut mentionner que les compagnies canadiennes ne sont pas très bien représentées à l'étranger, surtout dans les zones de conflits. Les entreprises canadiennes ne connaissent pas un niveau de multinationalisation comparable à ce que l'on retrouve avec les firmes américaines, européennes ou japonaises. Il nous a donc été impossible de retrouver des sociétés canadiennes employant plusieurs dizaines de travailleurs dans certains pays sous étude. Il est donc peu probable que les sociétés canadiennes puissent avoir une grande influence dans la consolidation de la paix avoir, sauf peut-être dans des régions de forte extraction minière, ou grâce à certaines compagnies d'exceptionnelle importance (Bombardier/Short à Belfast).

Il faut souligner que la grande majorité des compagnies canadiennes sont peu familières avec les concepts de consolidation de la paix, de réconciliation, de résolution des conflits, de réadaptation, etc. Nos interlocuteurs furent parfois surpris d'entendre parler de ces sujets « exotiques » et d'apprendre que leur compagnie pourrait apporter une quelconque contribution à la paix dans le pays d'accueil, hormis fournir des emplois aux gens.

Les réactions les plus courantes des représentants d'entreprises canadiennes furent de déclarer que le rôle des firmes est d'investir pour créer des emplois, ce qui constitue un apport capital à la paix. Un de nos interlocuteurs nous a relaté sa conversation avec le président sud-africain qui lui a déclaré que ce dont son pays avait le plus besoin, c'était d'emplois. Naturellement, le représentant de la firme canadienne fut fier de déclarer que c'était là exactement ce que sa firme apportait à l'Afrique du Sud. Il n'y a pas à douter que cette contribution au niveau de l'emploi, de même que dans le savoir-faire et la technologie, est un des legs les plus importants que les compagnies puissent apporter à la consolidation de la paix, en autant qu'elles ne causent pas d'effets